

## REGLEMENT SCOLAIRE « TOUR DES REMPARTS DE LA VILLE D'AVIGNON »

1/ La Ville d'Avignon organise « Le Tour des Remparts de la Ville d'Avignon » Dimanche 29 mars 2020

2/ Programme :

13h45 échauffement collectif organisé par le comité de Vaucluse d'athlétisme dans le square Agricole Perdiguier

14h épreuve ouverte aux catégories « Ecole Athlétisme (nés en 2011, 2012, 2013) et Poussins (nés en 2009 et 2010) » non chronométrée sur 1 000 mètres

Remise de récompense : attribution du challenge scolaire

3/ Le départ cours Jean Jaurès sera organisé avec des sas de catégories d'âge : les 10-11 ans en première ligne, les 8-9 ans en deuxième ligne et les 7 ans en troisième ligne. L'arrivée sera place de l'Horloge

4/ La sécurité sur le parcours est assurée par des signaleurs et par la Police Municipale

5/ Les parents, enseignants ou accompagnateurs doivent rester à l'extérieur du circuit avec les autres spectateurs : ils ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve avec les enfants, aucun suiveur n'est accepté. Par mesure de sécurité, seuls les enseignants pourront pénétrer dans la zone d'arrivée et de ravitaillement pour rassembler leurs élèves qu'ils remettront ensuite aux familles en dehors de ladite zone, devant la mairie

6/ Les dossards doivent être portés impérativement sur la poitrine

7/ Un challenge du nombre est mis en place pour les **écoles primaires d'Avignon** :

L'établissement désigné vainqueur est celui qui présente le plus fort taux de participation :

nombre de coureurs arrivés/ nombre total d'élèves de l'école

9/ Le parcours n'étant pas chronométré et ne donnant pas lieu à classement individuel, il n'y a pas de certificat médical exigé

10/ Les inscriptions sont gratuites, faites dans les écoles par les enseignants qui les enregistrent directement sur le site [KMS.fr](http://KMS.fr) (nom, prénom, date de naissance, groupe scolaire, école A ou B, avec autorisation manuscrite parentale datée et signée (voir modèle ci-contre) « **je soussigné(e)..... agissant en qualité de père/mère/tuteur(trice) autorise ..... à participer au Tour des Remparts de la Ville d'Avignon dimanche 29 mars 2020 et accepte l'utilisation des images prises à cette occasion, sur lesquelles il (elle) pourrait apparaître** »

11/ Les dossards sont à retirer au Département Sports et Loisirs de la ville d'Avignon (74 bd Jules Ferry-2<sup>ème</sup> étage) les 25, 26, 27, 28 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h ou Place de l'Horloge le 29 mars de 9h à 14h30